

Tout roule ou presque pour les Cyclos randonneurs thononais



Les membres du comité et les élus avec le président Jacques Philippe (2^e en partant de la gauche). Photo Le DL/Pa.D.

L'assemblée générale du club a permis de dresser un bilan positif de la saison 2023.

Faute d'une salle libre à Thonon, les Cyclos randonneurs thononais étaient en assemblée générale à la salle de l'Aérospatiale, à Allinges, ce vendredi 27 octobre. Une réunion tenue sous la houlette de leur président Jacques Philippe, en présence de François Deville maire de la commune, de l'ajointe thononnaise Véronique Vulliez, de Patricia Mahut, conseillère départementale et du vice-président du comité départemental de cyclotourisme (Codep).

Une minute de silence dédiée à Jean Mamèse et Gérard Le Goff, disparus cette année, a été respectée en début de séance. La 201^e adhérente a été applaudie puis toutes les interventions ont été rondement menées, non sans humour, devant les 117 participants.

La saison sportive 2023 a été

un long fleuve tranquille pour les cinq groupes de niveau sur routes, celui des pédales douces et les deux sections VTT. La 16^e Chablaisienne, dont le club est coorganisateur, a connu une baisse de fréquentation. La subvention de l'Agglo (3 000 €) a évité le déficit financier. La 17^e édition se tiendra autour du pôle sportif de la Chavanne le 25 août.

La saison 2024 s'ouvrira le 1^{er} mars avec des tenues fournies par un nouvel équipementier, la société DMTEX. L'obtention d'un box de rangement du matériel collectif est espérée. Les accompagnateurs qui ne pédalent pas devront souscrire une licence. Le médecin Alain Prigent a présenté l'autoquestionnaire de santé en vigueur depuis des années chez nos voisins européens. Chaque adhérent devra le compléter avec sincérité et le conserver. Il se substitue au rituel certificat médical (sauf pour les compétiteurs). L'assurance du club l'exigera en cas

de problème.

Il a aussi rappelé les règles de sécurité. Trois accidents sans gravité ont été déclarés cette saison par ses camarades.

Les séjours hors du Chablais pour découvrir à vélo d'autres régions comptent déjà de nombreux inscrits. Le club intervient dans les écoles à leur demande pour y enseigner le savoir rouler aux élèves. Neuf volontaires agréés viendront renforcer son équipe pédagogique. Trois membres ont quitté le comité. Pierre Leroux, Jean Claude Swiatezak et Pierre Mathieux le rejoignent. Lucette Richard sera une des deux commissaires aux comptes.

Le club compte 201 licenciés de 18 à 85 ans, dont 69 filles. C'est le deuxième club en effectif du département après Annecy. L'adhésion annuelle avec l'assurance est fixée à 66,50 €. Son site internet à jour est alimenté en permanence par Bernard Gil son webmaster (cyclos-thonon.fr).